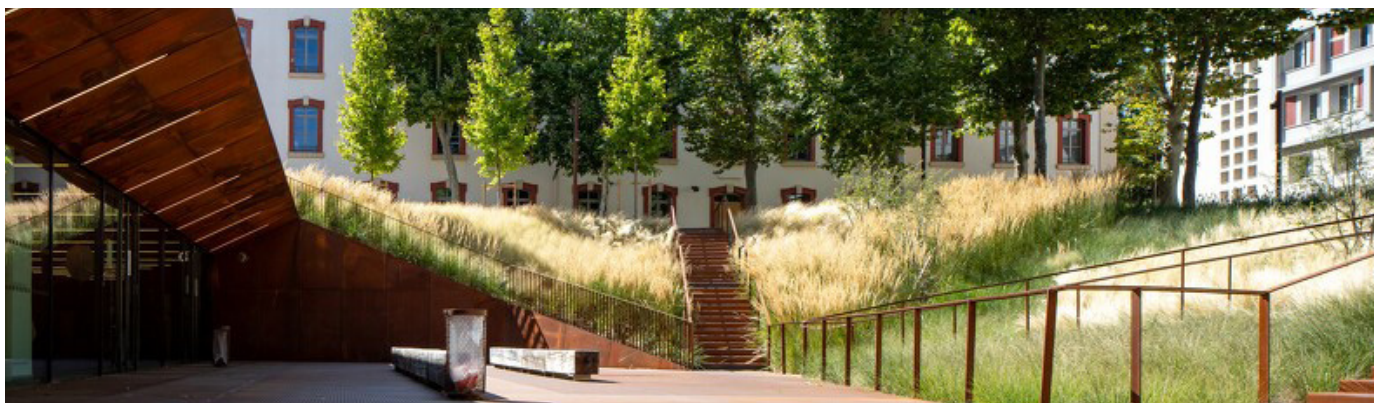




UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

INSTITUT D'ÉTUDES À DISTANCE  
DE L'ÉCOLE DE DROIT DE LA SORBONNE

# INSTITUT D'ÉTUDES À DISTANCE DE L'ÉCOLE DE DROIT DE LA SORBONNE



# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| L'Institut d'Études à Distance.....                                 | 5  |
| Enseignement à distance .....                                       | 6  |
| <b>Les formations</b>   |    |
| Capacité en droit.....  | 8  |
| Licence en droit.....   | 12 |
| Master 1 Droit des affaires.....                                    | 18 |
| Master 1 Droit privé .....  | 22 |
| Master 1 Droit public - Administration publique .....               | 26 |
| Master 1 Droit international, européen et comparé.....              | 30 |
| Master 2 Droit des affaires approfondi.....                         | 34 |
| Master 2 Droit privé.....   | 38 |
| Master 2 Droit public - Droit des collectivités territoriales ..... | 42 |
| Master 2 Droit international, européen et comparé.....              | 46 |
| Diplôme universitaire (DU) - Transformation numérique du droit..... | 50 |
| Les contacts.....   | 52 |



Xavier LAGARDE  
Directeur de l'IED

# Mot du directeur

L'Institut d'Études à Distance de l'École de Droit de la Sorbonne (IED-EDS) a pour mission première d'offrir, à distance, des formations diplômantes, de niveau national et dispensées par des enseignants-chercheurs de l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Les étudiants titulaires d'une capacité, d'une Licence, d'un Master, obtenus à l'IED sont ainsi diplômés d'une composante de l'École de Droit de la Sorbonne, *erga omnes*, en France comme à l'étranger. ,

La formation est exigeante et construite à l'aide d'outils adaptés : podcasts et vidéos, cours polycopiés, accompagnement personnalisé, regroupements sous forme hybride (présentiel et distanciel). Pour certains enseignements et au bénéfice des étudiants qui en auront le temps, les cours magistraux dispensés à l'EDS sont accessibles en direct ou en différé. Aujourd'hui, l'Institut accueille près de 5 000 étudiants qui reçoivent ainsi cette offre pédagogique conçue et réalisée par les enseignants chercheurs de l'École de Droit de la Sorbonne et les équipes audiovisuelles et éditoriales de l'IED.

Xavier LAGARDE

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Directeur de l'IED-EDS



© Image par Pascal Levy

# Présentation

# I E D L'Institut d'Études à Distance

L'École de Droit de la Sorbonne (EDS) est l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) en Droit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle se classe en 25<sup>e</sup> position au niveau mondial, 8<sup>e</sup> en Europe et 1<sup>re</sup> en France parmi les universités d'études juridiques les plus prestigieuses du monde (QS Top universities). Elle constitue l'une des plus importantes unités de formation de droit à l'échelle européenne par le nombre d'étudiants qu'elle gère.

L'Institut d'Études à Distance de l'École de Droit de la Sorbonne (IED-EDS) a pour mission première d'offrir à distance, des formations diplômantes, de niveau national et dispensées par des enseignants-chercheurs de l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Avant sa transformation, l'IED-EDS était le Centre Audiovisuel d'Études Juridiques des Universités de Paris, ou CAVEJ. Il s'agissait un service d'enseignement à distance rattaché à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne depuis plus de 50 ans.

En 2021, le **CAVEJ** devient **IED** et se rattache à l'École de Droit de la Sorbonne afin d'accueillir les étudiants dans un contexte d'étude plus proche de leurs besoins avec un meilleur rayonnement. Ainsi l'IED-EDS met en place de nouvelles offres innovantes.

L'Institut assure la préparation à distance et en ligne aux **diplômes nationaux** suivants :

- la **capacité** en droit
- la **licence** en droit
- le **master 1** (3 parcours proposés)
- le **master 2** (4 parcours proposés)

Les programmes de l'Institut sont établis par un Conseil composé de représentants des universités. Les conditions pédagogiques sont réfléchies de façon à les rendre compatibles avec les programmes des universités et d'assurer une **poursuite efficace des études**. Ainsi la pédagogie est structurée de telle sorte, qu'elle permet un rythme d'apprentissage **plus flexible**, donnant ainsi aux étudiants qui ont choisi l'enseignement à distance de s'organiser face aux différentes situations qu'ils rencontrent.

L'IED, c'est environ 5 000 étudiants inscrits chaque année.

Tout étudiant désireux de suivre sa scolarité à l'IED-EDS pourra demander des **précisions complémentaires** au secrétariat de l'Institut pour chaque année d'étude ou consulter le site : <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr>

# Enseignement à distance

L'IED met à disposition de ses étudiants une **plateforme d'enseignement numérique** en ligne (<http://cours-ied.univ-paris1.fr>), véritable environnement de travail, d'échanges et d'informations. La préparation aux diplômes repose sur les principaux éléments suivants :

- **Des documents audio et/ou vidéo** couvrant la totalité des matières du programme. L'étudiant dispose ainsi à titre personnel d'enregistrements, qui lui facilitent l'accès aux matières enseignées. Ceux-ci sont conçus et réalisés par des professeurs et des maîtres de conférences des universités. Ils constituent l'enseignement magistral.
- **Une documentation écrite** incluant : des **documents de travail**, des conseils de révisions, des supports complémentaires et des bibliographies. Ces fascicules viennent à l'appui des enregistrements audio ou vidéo.
- Les enseignants rédigent des **bulletins de liaison** tout au long de l'année afin de donner des conseils de travail, des éléments de méthodologie, des comptes rendus des conférences, ainsi que des corrigés-types aux devoirs.
- **Des regroupements** animés par des enseignants de l'Institut ont lieu d'octobre à mai à Paris. Ils demeurent facultatifs, mais il est vivement conseillé aux étudiants d'y participer. Chacune de ces rencontres fait l'objet d'une diffusion en direct puis est accessible en replay.
- **Des devoirs** sont proposés aux étudiants en cours d'année avec une correction individualisée. Ces devoirs sont obligatoires pour les étudiants boursiers.
- **Un tutorat** est assuré sous la forme de permanence hybride des enseignants de l'institut suivant un calendrier hebdomadaire propre à chaque matière.
- **Des forums « enseignements »** pour toutes les matières. Ils permettent aux étudiants de présenter les problèmes qui ralentissent leur progression et de recevoir des conseils de l'enseignant de la matière.
- **Des forums « étudiants »** permettent aux étudiants de développer des contacts, de communiquer des informations, d'échanger des expériences et de s'entraider.

## Ressources électroniques

Les étudiants inscrits administrativement à l'École de droit de la Sorbonne ont accès gratuitement aux cours en ligne de l'Université Numérique Juridique Francophone (UNJF), ainsi qu'au portail documentaire Mikado de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne regroupant de nombreuses bases de données juridiques (Daloz Revues, Daloz Bibliothèques, LexisNexis, Lextenso, etc.).



© Image par Pascal Levy

## en droit

La capacité en droit est un diplôme national préparé en deux ans. Il est ouvert aux non-bacheliers âgés d'au moins 17 ans.

Les étudiants qui obtiennent la capacité peuvent accéder à la première année de licence en droit, voire directement à la deuxième année (ce dernier cas s'applique uniquement à ceux qui réussissent avec 14/20 de moyenne).

### LE PUBLIC CONCERNÉ

La capacité permet d'accéder à divers métiers du droit. Elle s'adresse à un public extrêmement large puisque la seule condition est d'avoir 17 ans accomplis au 1<sup>er</sup> novembre de l'année d'inscription. Elle peut concerner un étudiant, titulaire ou non du baccalauréat, ou un salarié qui souhaiterait commencer ou reprendre des études supérieures.

Au-delà de sa finalité professionnelle, le diplôme de Capacité en droit permet à tout citoyen de se construire une culture juridique générale, qui s'avère souvent utile.

### L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Marine RANQUIL, Maître de conférences en droit civil à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

### LES ENSEIGNEMENTS

Les capacitaires de l'**Institut d'Études à Distance** (IED) suivent une formation à distance, au cours de laquelle la présence n'est pas obligatoire hormis pour les examens. Ils reçoivent des supports écrits. Ils ont par ailleurs accès à des forums pédagogiques et sont suivis par des enseignants.

Pendant la **première année**, le capacitaire doit étudier trois matières qui donneront lieu à des examens écrits en juin et/ou septembre. Les personnes ayant obtenu la moyenne compensée à ces examens écrits doivent passer ces mêmes matières à l'oral pour valider leur année.

Durant la **seconde année**, le capacitaire a le choix entre trois filières: **Administration, Carrières judiciaires, Entreprises**.

### LE PARTENARIAT AVEC LE CNED



Le diplôme de capacité de l'IED est conçu en partenariat avec le **Centre national d'enseignement à distance** (CNED) depuis 2003.



## LE PROGRAMME

|                             | Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP) | Volume horaire | Info RCC  |           |
|-----------------------------|---|----------------|-----------|-----------|
|                             |   |                | Coef.     | ECTS      |
| <b>1<sup>re</sup> année</b> |   |                |           |           |
|                             | Droit civil                                       | 100            | 1         | 7         |
|                             | Droit public général                              | 100            | 1         | 7         |
|                             | Droit commercial                                  | 100            | 1         | 7         |
|                             | <b>Total</b>                                      | <b>300</b>     | <b>33</b> | <b>21</b> |

|                                      |                                 |                  |          |           |
|--------------------------------------|---------------------------------|------------------|----------|-----------|
| <b>2<sup>e</sup> année</b>           |                                 |                  |          |           |
| <b>Filière Administration</b>        | Admissibilité (écrit)           |                  | 2        | 14        |
|                                      | Droit administratif spécial     |                  | 1        | 7         |
|                                      | Droit fiscal                    |                  | 1        | 7         |
|                                      | Admissibilité (oral)            |                  | 3        | 21        |
|                                      | Économie politique              |                  | 1        | 7         |
|                                      | Droit social                    |                  | 1        | 7         |
|                                      | Droit pénal et procédure pénale |                  | 1        | 7         |
|                                      | <b>Total</b>                    | <b>300 à 400</b> | <b>5</b> | <b>35</b> |
| <b>Filière Carrières judiciaires</b> | Admissibilité (écrit)           |                  | 3        | 14        |
|                                      | Procédures civiles              |                  | 2        | 7         |
|                                      | Droit pénal et procédure pénale |                  | 1        | 7         |
|                                      | Admissibilité (oral)            |                  | 3        | 21        |
|                                      | Droit privé notarial            |                  | 1        | 7         |
|                                      | Droit social                    |                  | 1        | 7         |
|                                      | Droit commercial                |                  | 1        | 7         |
|                                      | <b>Total</b>                    | <b>300 à 400</b> | <b>6</b> | <b>35</b> |
| <b>Filière Entreprises</b>           | Admissibilité (écrit)           |                  | 3        | 21        |
|                                      | Droit commercial                |                  | 1        | 7         |
|                                      | Droit fiscal                    |                  | 1        | 7         |
|                                      | Droit social                    |                  | 1        | 7         |
|                                      | Admissibilité (oral)            |                  | 3        | 21        |
|                                      | Économie politique              |                  | 1        | 7         |
|                                      | Procédures civiles              |                  | 1        | 7         |
|                                      | Droit pénal et procédure pénale |                  | 1        | 7         |
|                                      | <b>Total</b>                    | <b>300 à 400</b> | <b>6</b> | <b>42</b> |

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les examens écrits en juin et/ou septembre. Les personnes ayant obtenu la moyenne compensée à ces examens écrits doivent passer ces mêmes matières à l'oral pour valider leur année.

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

Ce diplôme national permet :

- l'accès en première année de Licence en droit. Il est possible d'accéder directement en seconde année de Licence en droit sous condition d'avoir la moyenne de 14/20 pour l'ensemble des deux années d'études.
- l'accès en DUT Carrières juridiques, ainsi que, sous conditions, à quelques autres formations liées au droit ;
- de s'inscrire à des concours administratifs de catégories B et C, pour lesquels la Capacité peut constituer une bonne préparation, compte tenu de la similitude entre la méthodologie et le programme des cours, d'une part, et l'état d'esprit, ainsi que la nature de certaines des épreuves de ces concours, d'autre part ;
- de faire carrière dans le privé : collaborateur juridique. Même si la Capacité en Droit est fortement concurrencée par des diplômes plus élevés (BTS, Licence, voire même Master), elle est encore appréciée, notamment pour des emplois de secrétariat juridique et administratif, dans les services généraux de contentieux ou de gestion du personnel des entreprises, en particulier dans le domaine des assurances, de l'immobilier et des banques, ou comme collaborateur des professions juridiques.

## L'INSCRIPTION

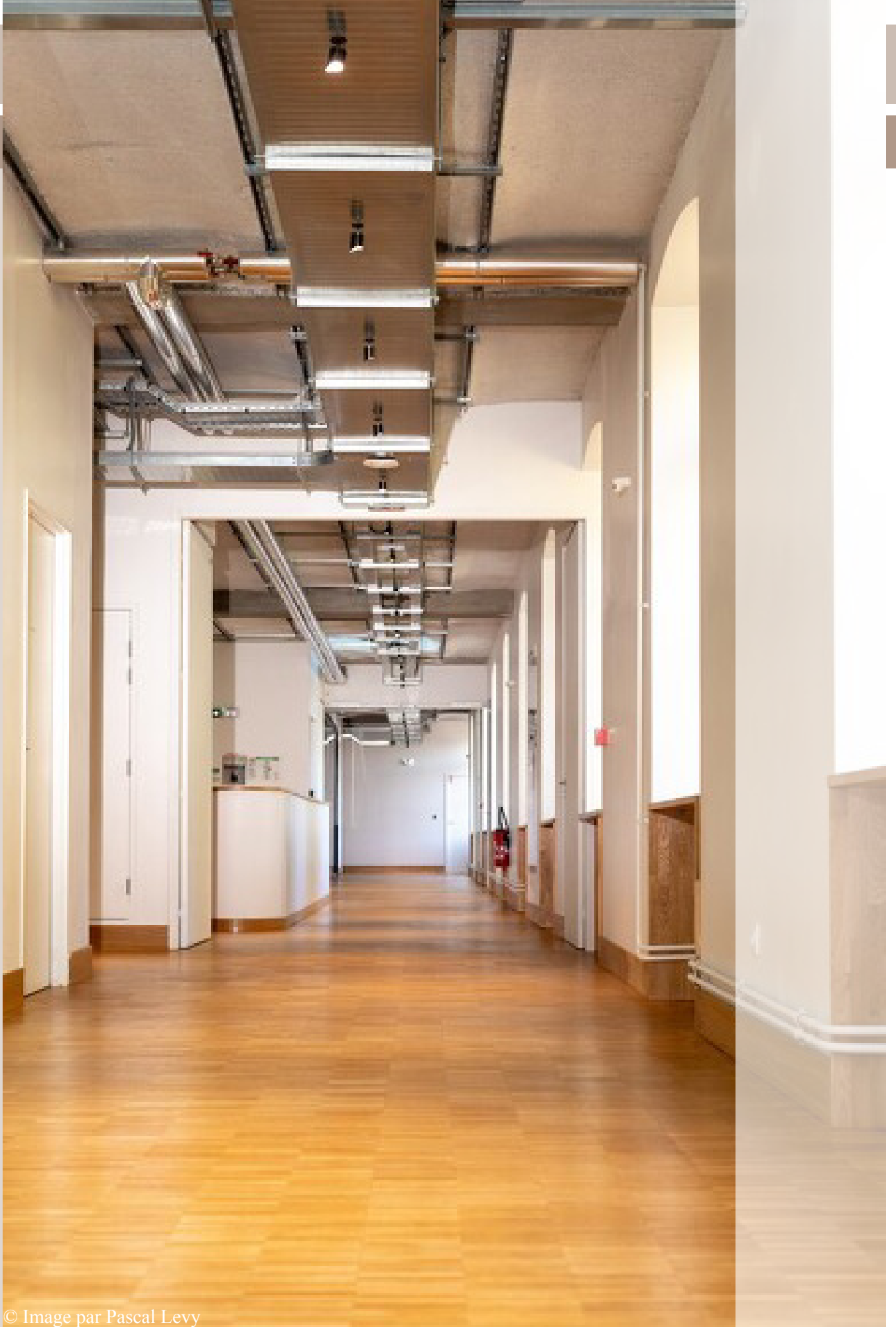
Votre inscription se déroulera en trois étapes successives :

- **L'inscription administrative à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :** sur la plateforme eCandidat dès mai, elle permet la délivrance de la carte de capacitaire ou d'étudiant(e). Voir les modalités d'inscription sur le site <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr/>.
- **L'inscription au CNED :** elle permet la délivrance des supports pédagogiques (manuels, documents de travail, exercices au format audio en ligne sur la plateforme de formation), mais également de bénéficier du suivi pédagogique par des devoirs à renvoyer régulièrement pour être corrigés. Cette inscription coûte 489 euros.
- **L'inscription pédagogique à l'IED :** elle permet d'être convoqué aux examens.

## LES CONTACTS

Des informations sur la capacité peuvent être demandées au CNED, par téléphone (05 49 49 94 94) ou sur internet ([www.cned.fr](http://www.cned.fr)).

Vous pouvez également contacter l'IED au 0187 02 51 06 ou par mail à [IEDcapa@univ-paris1.fr](mailto:IEDcapa@univ-paris1.fr).



© Image par Pascal Levy

## en droit

Les trois années de la Licence proposent une familiarisation progressive avec l'univers juridique en abordant toutes les branches du droit. Il existe deux grandes familles : le droit privé et le droit public. Au fur et à mesure de l'avancement des études, il est possible de se spécialiser dans l'un ou l'autre en fonction de ses goûts et du choix de sa future profession.

### LE PUBLIC CONCERNÉ

Étudiants, professionnels en activité, expatriés, etc. : toute personne désireuse de se former en Droit et souhaitant se former à distance.

- Pour la Licence 1 : les personnes détentrices d'un Baccalauréat ou d'une Capacité en droit.
- Pour la Licence 2 : les personnes détentrices d'une Licence 1 complète en droit ou par équivalence ou autorisation du service de la formation continue, ou d'une Capacité en droit avec une moyenne générale supérieure ou égale à 14/20 sur les deux années.
- Pour la Licence 3 : les personnes détentrices d'une Licence 1 et d'une Licence 2 complètes en droit ou par équivalence ou autorisation du service de la formation continue (VAPP)

### L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

L1: Chantal DONZEL, Maître de conférences de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L2: Cedric ROULHAC, Maître de conférences en Droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L3: Nicolas AUCLAIR, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### LES ENSEIGNEMENTS

Le régime des enseignements de l'Institut pour la licence a été établi pour répondre aux besoins des étudiants qui ne peuvent fréquenter les cours et travaux dirigés en présentiel, pour des raisons professionnelles ou autres.

- **Les cours enregistrés** : Les disciplines appartenant aux unités d'enseignements fondamentaux font l'objet d'au moins dix enregistrements audio d'une heure.

La remise des enregistrements et documents en début d'année ou de semestre permet à l'étudiant de travailler à son rythme.

- **Les regroupements** : L'IED organise d'octobre à mai des regroupements destinées à compléter les cours. Ils sont animés par les enseignants de l'Institut. Leur programme est établi en fonction des difficultés que les étudiants auront rencontrées au cours de leurs études.
- **Services en ligne** : Les étudiants trouveront sur la plateforme numérique d'enseignement de l'Institut devoirs et corrigés-types, conseils de travail, comptes rendus des regroupements, documents d'actualisation, des devoirs et des corrigés-types, etc. ainsi que des cours et des forums permettant d'échanger avec les enseignants et les étudiants.
- **Activités** : Des devoirs et exercices sont proposés en cours d'année sous la direction et le contrôle des professeurs et enseignants de l'IED. Ces devoirs font l'objet de corrigés écrits.

- **Tutorat**: Un tutorat est assuré sous la forme d'une permanence téléphonique et présentielle des enseignants de l'Institut suivant un calendrier hebdomadaire remis en début d'année.

La préparation assurée par l'Institut d'Études à Distance conduit au grade de licence en droit<sup>1</sup>. La licence en droit comporte **six semestres** d'enseignement.

## LE PROGRAMME

Les étudiants doivent suivre tous les enseignements ci-après. L'unité d'enseignement comporte deux ou plusieurs enseignements dont les notes se compensent.

Les enseignements fondamentaux (coefficient 3) sont indiqués en gras.

### LICENCE 1

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP) de<br><b>LICENCE 1</b> | Volume horaire |           | Info RCC  |           |
|--|----------------|-----------|-----------|-----------|
|  | CM**           | TD*       | Coef.     | ECTS      |
| Unités d'enseignement 1  |                |           | 6         | 14        |
| <b>Introduction au droit privé</b>                                       | 36             | 12        | 3         | 7         |
| <b>Droit constitutionnel</b>   | 36             | 12        | 3         | 7         |
| Unités d'enseignement 2  |                |           | 5         | 16        |
| Introduction historique au droit   | 36             | 12        | 1         | 3         |
| Relations internationales et introduction au droit international         | 36             | 12        | 1         | 3         |
| Sciences économiques   | 36             | 12        | 1         | 4         |
| Méthodologie juridique   | 26             | 12        | 1         | 3         |
| Langue (allemand, anglais ou espagnol)                                   | 26             | 12        | 1         | 3         |
| <b>Total</b>   | <b>232</b>     | <b>84</b> | <b>11</b> | <b>30</b> |
|  | 316            |           |           |           |

| <b>Semestre 2</b>                           |            |            |           |           |
|---|------------|------------|-----------|-----------|
| Unités d'enseignement 1                     |            |            | 6         | 14        |
| <b>Droit de la famille et des personnes</b> | 36         | 12         | 3         | 7         |
| <b>Droit constitutionnel</b>                | 36         | 12         | 3         | 7         |
| Unités d'enseignement 2                     |            |            | 4         | 16        |
| Introduction au droit européen              | 36         | 12         | 1         | 4         |
| Institutions juridictionnelles              | 36         | 12         | 1         | 4         |
| Histoire de la vie politique                | 36         | 12         | 1         | 4         |
| Sociologie politique                        | 36         | 12         | 1         | 4         |
| <b>Total</b>                                | <b>216</b> | <b>72</b>  | <b>10</b> | <b>30</b> |
|   | 288        |            |           |           |
| <b>Total annuel</b>                         | <b>448</b> | <b>156</b> | <b>21</b> | <b>60</b> |
|   | 604        |            |           |           |

\*Bulletin de liaison

\*\* Regroupements et cours en ligne

1. Conformément aux décrets du 8 avril 2002 instituant le LMD et à l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence

## LICENCE 2

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP) de<br><b>LICENCE 2</b> | Volume horaire |     | Info RCC |      |
|--|----------------|-----|----------|------|
|  | CM**           | TD* | Coef.    | ECTS |
| <b>Semestre 3</b>  |                |     |          |      |
| Unités d'enseignement 1  |                |     | 6        | 14   |
| <b>Droit des obligations 1 (contrats)</b>                                | 36             | 12  | 3        | 7    |
| <b>Droit administratif 1</b>   | 36             | 12  | 3        | 7    |
| Unités d'enseignement 2  |                |     | 4        | 16   |
| Droit civil des biens  | 36             | 12  | 1        | 4    |
| Droit pénal  | 36             | 12  | 1        | 4    |
| Finances publiques   | 36             | 12  | 1        | 4    |
| Histoire des idées politiques  | 36             | 12  | 1        | 4    |
| Total  | 216            | 72  | 10       | 30   |
|  | 288            |     |          |      |

|   |     |     |    |    |
|---|-----|-----|----|----|
| <b>Semestre 4</b>                               |     |     |    |    |
| Unités d'enseignement 1                         |     |     | 6  | 12 |
| <b>Droit des obligations 2 (responsabilité)</b> | 36  | 12  | 3  | 6  |
| <b>Droit administratif 2</b>                    | 36  | 12  | 3  | 6  |
| Unités d'enseignement 2                         |     |     | 5  | 18 |
| Droit des affaires                              | 36  | 12  | 1  | 4  |
| Droit fiscal                                    | 36  | 12  | 1  | 4  |
| Économie monétaire                              | 36  | 12  | 1  | 3  |
| Procédure pénale                                | 36  | 12  | 1  | 4  |
| Langue (allemand, anglais ou espagnol)          | 26  | 0   | 1  | 3  |
| Total   | 26  | 72  | 11 | 30 |
|   | 314 |     |    |    |
| Total annuel                                    | 458 | 144 | 21 | 60 |
|   | 602 |     |    |    |

## LICENCE 3

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP) de<br>LICENCE 3 | Volume horaire |     | Info RCC |      |
|---|----------------|-----|----------|------|
|   | CM**           | TD* | Coef.    | ECTS |
| <b>Semestre 5</b>   |                |     |          |      |
| Unités d'enseignement 1   |                |     | 5        | 12   |
| <b>Droit des sociétés 1</b>                                       | 36             | 12  | 3        | 6    |
| Relations individuelles de travail                                | 36             | 12  | 1        | 3    |
| Régime de l'obligation  | 36             | 12  | 1        | 3    |
| Unités d'enseignement 2   |                |     | 6        | 18   |
| <b>Droit administratif des biens</b>                              | 36             | 12  | 3        | 6    |
| Droit international public  | 36             | 12  | 1        | 4    |
| Introduction au droit comparé                                     | 36             | 12  | 1        | 4    |
| Langue (allemand, anglais ou espagnol)                            | 26             | 12  | 1        | 4    |
| Total   | 242            | 72  | 11       | 30   |
|   | 314            |     |          |      |

|   |     |     |    |    |
|---|-----|-----|----|----|
| <b>Semestre 6</b>                             |     |     |    |    |
| Unités d'enseignement 1                       |     |     | 5  | 15 |
| <b>Droit européen</b>                         | 36  | 12  | 3  | 7  |
| Libertés fondamentales et droits fondamentaux | 36  | 12  | 1  | 4  |
| Contentieux administratif                     | 36  | 12  | 1  | 4  |
| Unités d'enseignement 2                       |     |     | 5  | 15 |
| <b>Contrats spéciaux</b>                      | 36  | 12  | 3  | 7  |
| Relations collectives de travail              | 36  | 12  | 1  | 4  |
| Droit des sociétés 2                          | 36  | 12  | 1  | 4  |
| Total   | 216 | 72  | 10 | 30 |
|   | 288 |     |    |    |
| Total annuel                                  | 458 | 144 | 21 | 60 |
|   | 602 |     |    |    |

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les examens se font par écrits ou oraux (possibilité de délestage en cours d'année pour la plupart des matières du premier semestre). Les examens se font sur place, dans les locaux parisiens de l'Université.

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

La licence en Droit débouche sur quelques métiers immédiatement accessibles mais il est conseillé de continuer sa formation en Master si c'est possible.

Métiers accessibles : Assistant juridique, administrateur de biens, juriste d'entreprise, rédacteur juridique, etc.

Ce diplôme permet aussi d'accéder aux concours ou à la formation d'éducateur de protection judiciaire de la jeunesse, de greffier, de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, de lieutenant de police, de collaborateur de notaire, d'attaché territorial, de contrôleur des finances publiques, de contrôleur ou inspecteur du travail, etc.

## L'INSCRIPTION

Votre inscription se déroulera en deux étapes successives :

- **L'inscription administrative à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** : sur la plateforme eCandidat, à partir de mai ou Parcoursup (pour les L1) de janvier à mars, elle permet la délivrance de la carte de capacitaire ou d'étudiant(e). Voir les modalités d'inscription sur le site <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr/>
- **L'inscription pédagogique à l'IED** : elle permet d'être convoqué aux examens. Il faut compter en moyenne 400 euros de frais d'inscription.

## LES CONTACTS

Pour la L1, vous pouvez contacter l'IED au 01 87 02 50 83 ou par mail à [IEDdeug1@univ-paris1.fr](mailto:IEDdeug1@univ-paris1.fr)

Pour la L2, vous pouvez contacter l'IED au 01 87 02 50 89 ou par mail à [IEDdeug2@univ-paris1.fr](mailto:IEDdeug2@univ-paris1.fr)

Pour la L3, vous pouvez contacter l'IED au 01 87 02 51 21 ou par mail à [IEDlic@univ-paris1.fr](mailto:IEDlic@univ-paris1.fr)





© Image par Pascal Levy

# Droit des affaires

**Ce master forme en droit des affaires et apporte des solides connaissances dans toutes les disciplines juridiques qui intéressent la vie des affaires et le monde économique.**

### LE PUBLIC CONCERNÉ

Pour l'inscription, les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master. L'admission se fait sur dossier.

### L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Patrica VANNIER, Maître de conférences de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### LES ENSEIGNEMENTS

La préparation au diplôme comporte :

- des cours audios enregistrés couvrant toutes les disciplines du programme ;
- des services en ligne sur la plateforme pédagogique ;
- des documents écrits ;
- des webconférences dans les matières fondamentales ;
- un tutorat régulier (permanences, forums) ;
- des devoirs ;
- des regroupements axés sur la méthodologie.

### CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les épreuves des enseignements fondamentaux sont des épreuves écrites d'une durée maximum de 3 heures. Pour les autres enseignements, les étudiants ont à subir des épreuves orales qui peuvent être remplacées<sup>1</sup> par une interrogation écrite d'une heure sur décision de l'équipe pédagogique et pour l'ensemble des étudiants.

L'examen de fin d'année pour les étudiants ayant effectué leur scolarité à l'IED comporte deux sessions. La première session de l'examen a lieu en mai/juin avec possibilité de délestage en février pour certaines épreuves. La session de rattrapage a lieu en septembre.

Pour chaque semestre d'enseignement, l'étudiant est déclaré admis s'il obtient la moyenne compensée pour l'ensemble des épreuves.

---

1. conformément à l'article 18 al. 11 de l'arrêté du 9 avril 1997  
Catalogue de l'Institut d'études à distance (IED)

## LE PROGRAMME

Les étudiants doivent suivre tous les enseignements ci-après. L'unité d'enseignement comporte deux ou plusieurs enseignements dont les notes se compensent.

Les enseignements fondamentaux (coefficient 2) sont indiqués en gras.

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP) | Volume horaire |           | Info RCC |           |
|---|----------------|-----------|----------|-----------|
|   | CM**           | TD*       | Coef.    | ECTS      |
| <b>Semestre 1</b>                                 |                |           |          |           |
| Unités d'enseignement 1                           |                |           | 4        | 15        |
| <b>Droit bancaire</b>                             | 42             | 12        | 2        | 7         |
| Droit international privé 1                       | 24             | 6         | 1        | 4         |
| Histoire de la pensée juridique                   | 24             | 6         | 1        | 4         |
| Unités d'enseignement 2                           |                |           | 4        | 15        |
| <b>Droit fiscal des affaires 1</b>                | 42             | 12        | 2        | 7         |
| Propriété intellectuelle                          | 24             | 6         | 1        | 4         |
| Droit européen des affaires                       | 24             | 6         | 1        | 4         |
| <b>Total</b>                                      | <b>180</b>     | <b>48</b> | <b>8</b> | <b>30</b> |

|  |             |           |          |           |
|--|-------------|-----------|----------|-----------|
| <b>Semestre 2</b>                          |             |           |          |           |
| Unités d'enseignement 1                    |             |           | 4        | 15        |
| <b>Droit des sûretés</b>                   | 42          | 12        | 2        | 7         |
| Droit pénal des affaires                   | 24          | 6         | 1        | 4         |
| Langue (anglais, allemand ou espagnol)     | 24          | 6         | 1        | 4         |
| Unités d'enseignement 2                    |             |           | 4        | 15        |
| <b>Droit des entreprises en difficulté</b> | 42          | 12        | 2        | 7         |
| Droit international privé 2                | 24          | 6         | 1        | 4         |
| Droit fiscal des affaires 2                | 24          | 6         | 1        | 4         |
| <b>Total</b>                               | <b>180</b>  | <b>48</b> | <b>8</b> | <b>30</b> |
| Total annuel                               | 360         | 96        | 16       | 60        |
|  | 456 (228x2) |           |          |           |

\*Bulletin de liaison

\*\* Regroupements et cours en ligne

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants du Master 1 droit des affaires de l'IED ont après l'obtention de leur diplôme, acquis les connaissances nécessaires pour avoir des compétences juridiques sérieuses leur permettant soit :

- d'intégrer des structures juridiques, en qualité de conseil selon leur domaine de spécialité
- de préparer des concours de la fonction publique, du barreau ou des examens professionnels

Le master 1 constitue la première année du grade de master. À l'issue du master 1, l'étudiant a la possibilité de demander son admission dans une spécialité de master 2.

**Un master 2 Droit des affaires approfondi et un master 2 Droit international et comparé peuvent être suivis à l'IED.**

## L'INSCRIPTION

Votre inscription se déroulera en deux étapes successives :

- **L'inscription administrative à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** : sur la plateforme eCandidat (en mai), elle permet la délivrance de la carte d'étudiant(e). Voir les modalités d'inscription sur le site <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr>.
- **L'inscription pédagogique à l'IED** : elle permet d'être convoqué aux examens. Les étudiants désirant s'inscrire doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire aux frais pour les supports de cours distincts d'une formation classique (audio, vidéo...) d'environ 400 euros pour chaque année d'étude.

## LES CONTACTS

Vous pouvez contacter l'IED au 01 87 02 50 95 ou par mail à [IEDmaster1@univ-paris1.fr](mailto:IEDmaster1@univ-paris1.fr)



© Image par Pascal Levy

# Droit privé

Ce master forme en droit privé et apporte ainsi des solides connaissances dans différentes branches du droit privé, principalement en droit civil, mais aussi en droit des affaires. À terme les étudiants pourront appréhender de manière générale et globale toutes les problématiques qui concernent les différents domaines du droit privé.

## LE PUBLIC CONCERNÉ

Pour l'inscription, les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master. L'admission se fait sur dossier.

## LE PUBLIC CONCERNÉ

Pour l'inscription, les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master. L'admission se fait sur dossier.

## L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Patrica VANNIER, Maître de conférences de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## LES ENSEIGNEMENTS

La préparation au diplôme comporte :

- des cours audios enregistrés couvrant toutes les disciplines du programme ;
- des services en ligne sur la plateforme pédagogique ;
- des documents écrits ;
- des webconférences dans les matières fondamentales ;
- un tutorat régulier (permanences, forums) ;
- des devoirs ;
- des regroupements axés sur la méthodologie.

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les épreuves des enseignements fondamentaux sont des épreuves écrites d'une durée maximum de 3 heures. Pour les autres enseignements, les étudiants ont à subir des épreuves orales qui peuvent

être remplacées<sup>1</sup> par une interrogation écrite d'une heure sur décision de l'équipe pédagogique et pour l'ensemble des étudiants.

L'examen de fin d'année pour les étudiants ayant effectué leur scolarité à l'IED comporte deux sessions. La première session de l'examen a lieu en mai/juin avec possibilité de déstagement en février pour certaines épreuves. La session de rattrapage a lieu en septembre.

Pour chaque semestre d'enseignement, l'étudiant est déclaré admis s'il obtient la moyenne compensée pour l'ensemble des épreuves.

## LE PROGRAMME

Les étudiants doivent suivre tous les enseignements ci-après. L'unité d'enseignement comporte deux ou plusieurs enseignements dont les notes se compensent.

Les enseignements fondamentaux (coefficient 2) sont indiqués en gras.

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP) | Volume horaire |           | Info RCC |           |
|---|----------------|-----------|----------|-----------|
|   | CM**           | TD*       | Coef.    | ECTS      |
| <b>Semestre 1</b>                                 |                |           |          |           |
| Unités d'enseignement 1                           |                |           | 4        | 15        |
| <b>Droit bancaire</b>                             | 63             | 12        | 2        | 7         |
| Droit international privé 1                       | 36             | 6         | 1        | 4         |
| Histoire de la pensée juridique                   | 36             | 6         | 1        | 4         |
| Unités d'enseignement 2                           |                |           | 4        | 15        |
| <b>Droit judiciaire privé</b>                     | 63             | 12        | 2        | 7         |
| Droit des assurances                              | 36             | 6         | 1        | 4         |
| Droit pénal spécial                               | 36             | 6         | 1        | 4         |
| <b>Total</b>                                      | <b>270</b>     | <b>48</b> | <b>8</b> | <b>30</b> |

|  |            |            |           |           |
|--|------------|------------|-----------|-----------|
| <b>Semestre 2</b>                      |            |            |           |           |
| Unités d'enseignement 1                |            |            | 4         | 15        |
| <b>Droit des sûretés</b>               | 63         | 12         | 2         | 7         |
| Droit des entreprises en difficulté    | 36         | 6          | 1         | 4         |
| Langue (anglais, allemand ou espagnol) | 36         | 6          | 1         | 4         |
| Unités d'enseignement 2                |            |            | 4         | 15        |
| <b>Droit international privé 2</b>     | 63         | 12         | 2         | 7         |
| Droit des successions                  | 36         | 6          | 1         | 4         |
| Propriété intellectuelle               | 36         | 6          | 1         | 4         |
| <b>Total</b>                           | <b>270</b> | <b>48</b>  | <b>8</b>  | <b>30</b> |
| <b>Total annuel</b>                    | <b>540</b> | <b>96</b>  | <b>16</b> | <b>60</b> |
|  |            | <b>636</b> |           |           |

\*Bulletin de liaison

\*\* Regroupements et cours en ligne

1. conformément à l'article 18 al. 11 de l'arrêté du 9 avril 1997

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants du Master 1 droit privé de l'IED ont après l'obtention de leur diplôme, acquis les connaissances nécessaires pour avoir des compétences juridiques sérieuses leur permettant soit :

- d'intégrer des structures juridiques, en qualité de conseil selon leur domaine de spécialité
- de préparer des concours des examens professionnels

Le master 1 constitue la première année du grade de master. À l'issue du master 1, l'étudiant a la possibilité de demander son admission dans une spécialité de master 2.

**Un master 2 Droit des affaires approfondi, un master 2 en Droit privé et un master 2 en Droit international et comparé peuvent être suivis à l'IED.**

## L'INSCRIPTION

Votre inscription se déroulera en deux étapes successives :

- **L'inscription administrative à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :** sur la plateforme eCandidat (en mai), elle permet la délivrance de la carte d'étudiant(e). Voir les modalités d'inscription sur le site <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr>.
- **L'inscription pédagogique à l'IED :** elle permet d'être convoqué aux examens. Les étudiants désirant s'inscrire doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire aux frais pour les supports de cours distincts d'une formation classique (audio, vidéo...) d'environ 400 euros pour chaque année d'étude.

## LES CONTACTS

Vous pouvez contacter l'IED au 01 87 02 50 95 ou par mail à [IEDmaster1@univ-paris1.fr](mailto:IEDmaster1@univ-paris1.fr)





© Image par Ezequiel Octaviano de Pixabay.

# Droit public - Administration publique

La première année du Master Droit Public – Administration publique est destinée tout d’abord à acquérir un ensemble de connaissances nécessaires à tout juriste de droit public. Ces enseignements offrent aux étudiants une formation généraliste. Le droit administratif approfondi, le contentieux constitutionnel, l’histoire du droit et des institutions publiques, le droit international public, la protection internationale et européenne des Droits de l’Homme composent notamment ce bloc général du Master 1.

### LE PUBLIC CONCERNÉ

Pour l’inscription, les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master. L’admission se fait sur dossier.

### L’ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Patrica VANNIER, Maître de conférences de droit privé à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### LES ENSEIGNEMENTS

La préparation au diplôme comporte :

- des cours audios enregistrés couvrant toutes les disciplines du programme ;
- des services en ligne sur la plateforme pédagogique ;
- des documents écrits ;
- des webconférences dans les matières fondamentales ;
- un tutorat régulier (permanences, forums) ;
- des devoirs ;
- des regroupements axés sur la méthodologie.

### CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les épreuves des enseignements fondamentaux sont des épreuves écrites d’une durée maximum de 3 heures. Pour les autres enseignements, les étudiants ont à subir des épreuves orales qui peuvent être remplacées<sup>1</sup> par une interrogation écrite d’une heure sur décision de l’équipe pédagogique et pour l’ensemble des étudiants.

L’examen de fin d’année pour les étudiants ayant effectué leur scolarité à l’IED comporte deux sessions.

1. conformément à l’article 18 al. 11 de l’arrêté du 9 avril 1997

La première session de l'examen a lieu en mai/juin avec possibilité de délestage en février pour certaines épreuves. La session de rattrapage a lieu en septembre.

Pour chaque semestre d'enseignement, l'étudiant est déclaré admis s'il obtient la moyenne compensée pour l'ensemble des épreuves.

## LE PROGRAMME

Les étudiants doivent suivre tous les enseignements ci-après. L'unité d'enseignement comporte deux ou plusieurs enseignements dont les notes se compensent.

Les enseignements fondamentaux (coefficient 2) sont indiqués en gras.

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)             | Volume horaire |           | Info RCC |           |
|---|----------------|-----------|----------|-----------|
|   | CM**           | TD*       | Coef.    | ECTS      |
| <b>Semestre 1</b>   |                |           |          |           |
| Unités d'enseignement 1                                       |                |           | 4        | 15        |
| <b>Droit administratif approfondi</b>                         | 63             | 12        | 2        | 7         |
| Droit international public                                    | 36             | 6         | 1        | 4         |
| Finances locales  | 36             | 6         | 1        | 4         |
| Unités d'enseignement 2                                       |                |           | 4        | 15        |
| <b>Droit des collectivités territoriales</b>                  | 63             | 12        | 2        | 7         |
| Droit public économique                                       | 36             | 6         | 1        | 4         |
| Protection internationale et européenne des Droits de l'Homme | 36             | 6         | 1        | 4         |
| <b>Total</b>  | <b>270</b>     | <b>48</b> | <b>8</b> | <b>30</b> |

|   |            |           |           |           |
|---|------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Semestre 2</b>                               |            |           |           |           |
| Unités d'enseignement 1                         |            |           | 4         | 15        |
| <b>Contrat et marchés publics</b>               | 63         | 12        | 2         | 7         |
| Histoire du Droit et des Institutions publiques | 36         | 6         | 1         | 4         |
| Contentieux constitutionnel                     | 36         | 6         | 1         | 4         |
| Unités d'enseignement 2                         |            |           | 4         | 15        |
| <b>Droit de la fonction publique</b>            | 63         | 12        | 2         | 7         |
| Droit de l'urbanisme                            | 36         | 6         | 1         | 4         |
| Langue (anglais, allemand ou espagnol)          | 36         | 6         | 1         | 4         |
| <b>Total</b>                                    | <b>270</b> | <b>48</b> | <b>8</b>  | <b>30</b> |
| <b>Total annuel</b>                             | <b>540</b> | <b>96</b> | <b>16</b> | <b>60</b> |
|   | 636        |           |           |           |

\*Bulletin de liaison

\*\* Regroupements et cours en ligne

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants du Master 1 droit public de l'IED ont après l'obtention de leur diplôme, acquis les connaissances nécessaires pour avoir des compétences juridiques sérieuses leur permettant soit :

- d'intégrer des structures juridiques, en qualité de conseil selon leur domaine de spécialité
- de préparer des concours de la fonction publique, du barreau ou des examens professionnels

Le master 1 constitue la première année du grade de master. À l'issue du master 1, l'étudiant a la possibilité de demander son admission dans une spécialité de master 2.

**Un master 2 Droit des affaires approfondi, un master 2 en Droit public - Droit des collectivités territoriales et un master 2 en Droit international et comparé peuvent être suivis à l'IED.**

## L'INSCRIPTION

Votre inscription se déroulera en deux étapes successives :

- **L'inscription administrative à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :** sur la plateforme eCandidat (en mai), elle permet la délivrance de la carte de capacitaire ou d'étudiant(e). Voir les modalités d'inscription sur le site <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr>.
- **L'inscription pédagogique à l'IED :** elle permet d'être convoqué aux examens. Les étudiants désirant s'inscrire doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire aux frais pour les supports de cours distincts d'une formation classique (audio, vidéo...) d'environ 400 euros pour chaque année d'étude.

## LES CONTACTS

Vous pouvez contacter l'IED au 0187 02 50 95 ou par mail à [IEDmaster1@univ-paris1.fr](mailto:IEDmaster1@univ-paris1.fr)



© Image par Pascal Levy

# Droit international, européen et comparé

Prenant acte du mouvement continu d'internationalisation du droit dans quasiment chacune de ses branches, le Master droit international, européen et comparé vise à former des juristes qui disposent à la fois d'une connaissance approfondie en droit international général et d'une compréhension éclairée des cultures juridiques étrangères. Munis des outils traditionnels en droit international public comme privé et dotés d'une sensibilité accrue à la pluralité des ordres juridiques, les étudiants issus du Master pourront contribuer à l'élaboration de solutions qui répondent aux grands défis de notre époque.

### OBJECTIFS

À partir du constat du haut degré de connectivité et d'interdépendance entre les différentes aires politiques, juridiques, culturelles, économiques dans le monde, le Master IED Droit international, européen et comparé se veut original dans le paysage des formations en droit international. En effet, la formation qu'il propose s'appuie sur deux analyses qui en conditionnent les objectifs.

En premier lieu, la distinction entre droit international public et droit international privé s'érode de plus en plus dans des domaines-clés tels que l'immigration, l'environnement, le travail, la santé, pour ne donner que quelques exemples. En pratique, un problème concret qui doit être traité au plan international nécessite également très souvent une combinaison d'expertises en droit public et en droit privé. Pour faire face à cette transition, les juristes internationalistes doivent disposer d'une connaissance suffisamment large et solide concernant l'état actuel de ces différentes branches du droit international. Le Master propose donc des enseignements fondamentaux, non seulement en droit positif, mais également en théorie et en histoire du droit, pour former des juristes qui seront en mesure d'inventer de nouvelles solutions au regard des besoins de plus en plus pressants de la communauté internationale.

En second lieu, ces grands enjeux contemporains en droit international conduisent le Master à la valorisation de la méthode d'apprentissage par objet, ou mieux, par problème. Avec un regard tourné vers l'avenir, le Master a pour objectif de former des juristes qui savent repérer et affronter les nouveaux problèmes dans la société. Les qualités de problématisation, de documentation, d'argumentation et de négociation sont en effet au cœur de la formation, laquelle porte sur le commerce international, le changement climatique, la santé publique etc. En outre, le Master vise également à multiplier l'offre pédagogique en droit comparé, avec l'objectif d'ouvrir de nouveaux horizons à la fois scientifiques et pratiques, indispensables pour la bonne compréhension du devenir contemporain du droit international.

## **LE PUBLIC CONCERNÉ**

Le candidat doit disposer d'une licence en droit ou d'un diplôme équivalent, français ou étranger. Une maîtrise suffisante du français et de l'anglais est nécessaire pour suivre les enseignements. La sélection se fait sur dossier. La formation est ouverte aux étudiants en formation continue, après examen du dossier.

## **L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT**

Etienne Pataut, Professeur des Universités.

## **LES ENSEIGNEMENTS**

Les cours sont dispensés à la fois en présentiel (deux semaines de cours obligatoires), à distance (supports écrits et vidéos, plateforme de travail) et en présentiel à distance (conférences interactives obligatoires toutes les semaines).

## **CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

Les épreuves des enseignements fondamentaux sont des épreuves écrites d'une durée maximum de 3 heures. Pour les autres enseignements, les étudiants ont à subir des épreuves orales qui peuvent être remplacées<sup>1</sup> par une interrogation écrite d'une heure sur décision de l'équipe pédagogique et pour l'ensemble des étudiants.

L'examen de fin d'année pour les étudiants ayant effectué leur scolarité à l'IED comporte deux sessions. La première session de l'examen a lieu en mai/juin avec possibilité de délestage en février pour certaines épreuves. La session de rattrapage a lieu en septembre.

Pour chaque semestre d'enseignement, l'étudiant est déclaré admis s'il obtient la moyenne compensée pour l'ensemble des épreuves.

---

1. conformément à l'article 18 al. 11 de l'arrêté du 9 avril 1997

## LE PROGRAMME

Les étudiants choisissent 4 modules parmi les 5 annuels. Ils devront également suivre les modules obligatoires des autres unités d'enseignements.

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)    | Volume horaire | Info RCC  |           |
|--|----------------|-----------|-----------|
|  |                | Coef.     | ECTS      |
| <b>Semestre 1</b>                                    |                |           |           |
| Unités d'enseignement 1: Cours fondamentaux          |                | 9         | 15        |
| Droit international privé 1                          | 18             | 3         | 5         |
| Droit institutionnel de l'Union Européenne           | 18             | 3         | 5         |
| Droit constitutionnel comparé                        | 18             | 3         | 5         |
| Unités d'enseignement 2 (4 choix sur les 5 proposés) |                | 8         | 12        |
| Droit matériel de l'Union Européenne                 | 14             | 2         | 3         |
| Histoire du Droit international                      | 14             | 2         | 3         |
| Contentieux international                            | 14             | 2         | 3         |
| International contracts                              | 14             | 2         | 3         |
| <i>Doing comparative law</i>                         | 14             | 2         | 3         |
| Unités d'enseignement 3: Séminaire méthodologique    |                | 1         | 3         |
|  | 12             | 1         | 3         |
| <b>Total</b>   | <b>122</b>     | <b>18</b> | <b>30</b> |

|  |            |           |           |
|--|------------|-----------|-----------|
| <b>Semestre 2</b>                                    |            |           |           |
| Unités d'enseignement 1: Cours fondamentaux          |            | 4         | 15        |
| Droit international privé 2                          | 18         | 3         | 5         |
| Protection des Droits de l'Homme                     | 18         | 3         | 5         |
| Droit administratif comparé                          | 18         | 3         | 5         |
| Unités d'enseignement 2 (4 choix sur les 5 proposés) |            | 8         | 12        |
| Droit pénal international                            | 14         | 2         | 3         |
| Droit des organisations internationales              | 14         | 2         | 3         |
| Droit international et européen de l'environnement   | 14         | 2         | 3         |
| Droit social, international et européen              | 14         | 2         | 3         |
| <i>Comparative legal theory</i>                      | 14         | 2         | 3         |
| Unités d'enseignement 3: Langues                     |            | 1         | 3         |
| Langue (anglais, allemand ou espagnol)               | 12         | 1         | 3         |
| <b>Total</b>   | <b>122</b> | <b>18</b> | <b>30</b> |
| <b>Total annuel</b>                                  | <b>244</b> | <b>36</b> | <b>60</b> |



## LA POURSUITE D'ÉTUDES

L'objectif du parcours Master Droit droit international, européen et comparé est de former aux métiers suivants :

- Cabinets d'avocats
- Services juridiques dans le secteur privé (entreprises, organisations non-gouvernementales)
- Carrières dans la fonction publique internationale (organisations internationales et européennes ; juridictions internationales)
- Carrières dans la fonction publique française (Ministères, Conseillers, Magistrats, Enseignants-Chercheurs)

## L'INSCRIPTION

Votre inscription se déroulera en deux étapes successives :

- **L'inscription administrative à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :** sur la plateforme eCandidat (en mai), elle permet la délivrance de la carte de capacitaire ou d'étudiant(e). Voir les modalités d'inscription sur le site <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr>.

**Tarif moyen :** elle permet d'être convoqué aux examens. Les étudiants désirant s'inscrire doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire aux frais pour les supports de cours distincts d'une formation classique (audio, vidéo...) d'environ 400 euros pour chaque année d'étude.

## LES CONTACTS

Vous pouvez contacter l'IED au 0187 02 50 95 ou par mail à [IEDmaster1@univ-paris1.fr](mailto:IEDmaster1@univ-paris1.fr)

# Droit des affaires approfondi

Le diplôme de Master 2 Droit des affaires approfondi, proposé par l'IED et délivré par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne permet aux étudiants sélectionnés de bénéficier d'une formation couvrant l'intégralité des champs fondamentaux du Droit des affaires. Sont ainsi enseignées les matières juridiques constituant la base de la pratique du juriste d'affaires (contrats, financement, société, droit du travail), mais aussi des matières techniques plus spécifiques (fiscalité, procédures collectives, concurrence, propriété industrielle).

Ce diplôme innovant est codirigé par Monsieur Bruno Dondero, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, et Madame Chantal Donzel, Maître de conférences à l'École de Droit de la Sorbonne. L'équipe pédagogique est composée d'universitaires (Professeurs et Maîtres de conférences) et de praticiens ayant l'expérience de l'enseignement en présentiel et à distance.

### LE PUBLIC CONCERNÉ

M1 de Droit (Affaires), ou diplôme jugé équivalent. L'obtention du diplôme implique la présence des étudiants une semaine par semestre. Ils doivent en outre suivre et participer à des webconférences à distance une fois par semaine durant toute l'année universitaire.

### L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Chantal DONZEL, Maître de conférences de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### LES ENSEIGNEMENTS

Les cours sont dispensés à la fois en présentiel (deux semaines de cours obligatoires), à distance (supports écrits et vidéos, plateforme de travail) et en présentiel à distance (conférences interactives obligatoires toutes les semaines).

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le programme de l'examen est, dans chaque discipline, celui enseigné en cours d'année à l'IED. Les sujets sont choisis par les professeurs et enseignants de l'Institut.

L'examen de fin d'année pour les étudiants ayant effectué leur scolarité à l'IED comporte une seule session. La session unique de l'examen a lieu en avril.

Les épreuves des enseignements fondamentaux sont des épreuves écrites d'une durée maximum de 3 heures. Pour les autres enseignements, les étudiants ont à subir des épreuves orales ou des interrogations écrites, d'une heure de mêmes modalités pour l'ensemble des étudiants<sup>1</sup>.

## LE PROGRAMME

Les étudiants doivent suivre tous les enseignements ci-après. L'unité d'enseignement comporte deux ou plusieurs enseignements dont les notes se compensent. Les enseignements fondamentaux (coefficient 2) sont indiqués en gras.

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP) | Volume horaire |           | Info RCC |           |
|---|----------------|-----------|----------|-----------|
|   | CM**           | TD*       | Coef.    | ECTS      |
| <b>Semestre 1</b>                                 |                |           |          |           |
| Unités d'enseignement 1                           |                |           | 4        | 20        |
| <b>Droit des contrats civils et commerciaux</b>   | 54             | 12        | 2        | 10        |
| <b>Droit des sociétés</b>                         | 54             | 6         | 2        | 10        |
| Unités d'enseignement 2                           |                |           | 2        | 10        |
| Fiscalité des affaires                            | 18             | 6         | 1        | 5         |
| Procédures collectives                            | 18             | 6         | 1        | 5         |
| <b>Total</b>                                      | <b>144</b>     | <b>36</b> | <b>6</b> | <b>30</b> |

|   |            |           |           |           |
|---|------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Semestre 2</b>                         |            |           |           |           |
| Unités d'enseignement 1                   |            |           | 3         | 15        |
| <b>Droit du travail</b>                   | 54         | 12        | 2         | 10        |
| Droit du financement                      | 18         | 6         | 1         | 5         |
| Unités d'enseignement 2                   |            |           | 3         | 15        |
| <b>Droit de la propriété industrielle</b> | 18         | 6         | 2         | 5         |
| Droit de la concurrence                   | 18         | 6         | 1         | 5         |
| Rapport de stage ou mémoire de recherche  | 0          | 0         | 1         | 5         |
| <b>Total</b>                              | <b>108</b> | <b>30</b> | <b>6</b>  | <b>30</b> |
| <b>Total annuel</b>                       | <b>252</b> | <b>66</b> | <b>12</b> | <b>60</b> |
|   | <b>318</b> |           |           |           |

\*Bulletin de liaison

\*\* Regroupements et cours en ligne

1. conformément à l'article 18 al. 11 de l'arrêté du 9 avril 1997

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

Ce Master 2 Droit des affaires approfondi, permet de former les juristes de demain : des juristes de qualité (avocats, juristes d'entreprise, consultants juridiques, chercheurs, etc.) polyvalents et capables de manier les matières fondamentales du Droit des affaires sur des nouveaux supports pédagogiques.

## L'INSCRIPTION

Les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master 2.

Les étudiants qui désirent s'inscrire doivent s'adresser au secrétariat pour procéder d'abord à **l'inscription administrative**. L'admission en master 2 se fait sur dossier, suivi d'un entretien. Au moment des candidatures, les candidats devront fournir au minimum leurs notes de 1<sup>er</sup> semestre de Master 1. Ils devront ensuite compléter leur dossier dès qu'ils auront reçu leurs notes de 2<sup>nd</sup> semestre, fin juin, avant la finalisation des sélections par le comité.

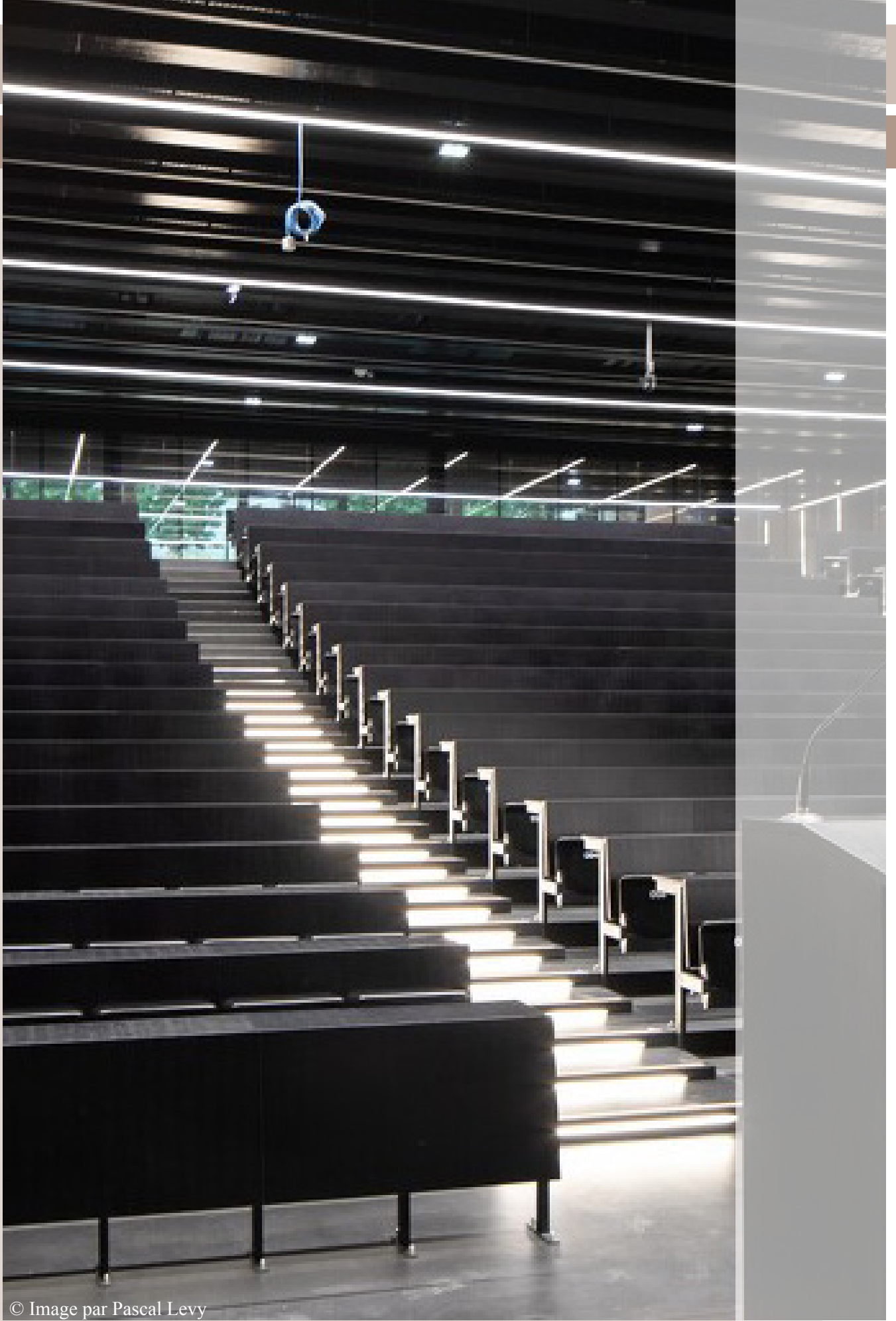
Une fois l'inscription administrative enregistrée et la carte d'étudiant obtenue, les étudiants devront s'informer des modalités de l'inscription pédagogique en consultant le site Internet de l'Institut <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr>- rubrique « s'inscrire ».

**Les inscriptions pédagogiques** à l'IED commencent mi-octobre, elles comportent une réunion d'information avec un enseignant de l'Institut.

Tarif moyen : Les étudiants désirant s'inscrire doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire aux frais pour les supports de cours distincts d'une formation classique (audio, vidéo...) de 1000 euros pour chaque année d'étude.

## LES CONTACTS

Vous pouvez contacter l'IED au 0187 02 50 81 ou par mail à [master2affaires@univ-paris1.fr](mailto:master2affaires@univ-paris1.fr)



© Image par Pascal Levy

# Droit privé

Il est structuré en 10 modules annuels parmi lesquels les étudiants en choisissent 6. Cette structuration de l'offre pédagogique permet aux étudiants de décider par eux-mêmes de la nature de leur parcours : soit pratique et professionnalisant, soit théorique et préparatoire à la recherche, en tout cas à un approfondissement de la culture juridique continentale. C'est la raison pour laquelle, parmi ces différents modules : les uns sont de facture classique ayant pour objet l'approfondissement de matières enseignées en licence et les autres sont de conception plus spéculative.

### LE PUBLIC CONCERNÉ

Le Master 2 en droit privé est destiné à accueillir les étudiants qui en M1, auront suivi les parcours droit des affaires et droit privé. L'obtention du diplôme implique la présence des étudiants une semaine par semestre. Ils doivent en outre suivre et participer à des webconférences à distance une fois par semaine durant toute l'année universitaire.

### L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Xavier LAGARDE, Professeur des universités à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### LES ENSEIGNEMENTS

Les cours sont dispensés à la fois en présentiel (deux semaines de cours obligatoires), à distance (supports écrits et vidéos, plateforme de travail) et en présentiel à distance (conférences interactives obligatoires toutes les semaines).

### CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le programme de l'examen est, dans chaque discipline, celui enseigné en cours d'année à l'IED. Les sujets sont choisis par les professeurs et enseignants de l'Institut.

L'examen de fin d'année pour les étudiants ayant effectué leur scolarité à l'IED comporte une seule session. La session unique de l'examen a lieu en avril.

Les épreuves des enseignements fondamentaux sont des épreuves écrites d'une durée maximum de 3 heures. Pour les autres enseignements, les étudiants ont à subir des épreuves orales ou des interrogations écrites, d'une heure de mêmes modalités pour l'ensemble des étudiants<sup>1</sup>.

---

1. conformément à l'article 18 al. 11 de l'arrêté du 9 avril 1997

## LE PROGRAMME

Les étudiants choisiront 3 modules parmi les 7 annuels de 30 heures (15 heures par semestre). Ils devront également suivre les modules obligatoires indiqués en gras.

- Les étudiants qui attendent du M2 de parfaire leur formation de privatiste généraliste aux fins de préparer les examens et concours donnant accès aux professions judiciaires (avocature, magistrature, etc.) privilégieront les modules les plus classiques.
- Les étudiants qui envisagent le M2 dans une perspective plus théorique, qu'ils étudient à l'étranger, qu'ils soient déjà diplômés d'un M2 plus axé sur la technique juridique, qu'ils proviennent d'autres horizons disciplinaires (sous réserve d'équivalence), donneront la priorité aux enseignements de conception plus originale. Naturellement, cette dichotomie n'exclut pas des parcours plus hybrides.

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)          | Volume horaire | Info RCC |      |
|--|----------------|----------|------|
|  |                | Coef.    | ECTS |
| Unités d'enseignement 1 : Modules obligatoires             |                | 18       | 12   |
| <b>Droit des contrats et régime de l'obligation</b>        | 15             | 5        | 4    |
| <b>Droit des biens et des sûretés</b>                      | 15             | 5        | 4    |
| <b>Droit judiciaire privé</b>                              | 15             | 5        | 4    |
| Unités d'enseignement 2 : 3 modules à choisir              |                | 15       | 12   |
| Droit des affaires   | 15             | 5        | 4    |
| Droit pénal et procédure pénale approfondis                | 15             | 5        | 4    |
| Droit du commerce international                            | 15             | 5        | 4    |
| Théorie générale et philosophie du droit                   | 15             | 5        | 4    |
| Histoire de la pensée juridique et anthropologie juridique | 15             | 5        | 4    |
| Histoire et théorie des sources du droit                   | 15             | 5        | 4    |
| Histoire et droit comparé des obligations                  | 15             | 5        | 4    |
| Unités d'enseignement 3                                    |                | 5        | 12   |
| <b>Mémoire ou conception d'un dispositif vidéo</b>         | 30             | 5        | 12   |
| Total annuel   | 120            | 35       | 36   |

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

Ce Master 2 Droit privé, permet de préparer les examens et concours donnant accès aux professions judiciaires de demain : avocature, magistrature, etc.

Il permet également de venir compléter vos formations précédentes et futures par une approche axée sur la technique juridique.

## L'INSCRIPTION

Les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master 2.

Les étudiants qui désirent s'inscrire doivent s'adresser au secrétariat pour procéder d'abord à l'**inscription administrative**. L'admission en master 2 se fait sur dossier, suivi d'un entretien. Au moment des candidatures, les candidats devront fournir au minimum leurs notes de 1<sup>er</sup> semestre de Master 1. Ils

devront ensuite compléter leur dossier dès qu'ils auront reçu leurs notes de 2<sup>nd</sup> semestre, fin juin, avant la finalisation des sélections par le comité.

Une fois l'inscription administrative enregistrée et la carte d'étudiant obtenue, les étudiants devront s'informer des modalités de l'inscription pédagogique en consultant le site Internet de l'Institut <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr>- rubrique « s'inscrire ».

**Les inscriptions pédagogiques** à l'IED commencent mi-octobre, elles comportent une réunion d'information avec un enseignant de l'Institut.

**Tarif moyen** : Les étudiants désirant s'inscrire doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire aux frais pour les supports de cours distincts d'une formation classique (audio, vidéo...) de 1000 euros pour chaque année d'étude.

## **LES CONTACTS**

Vous pouvez contacter l'IED à [ied.master2droitprive@univ-paris1.fr](mailto:ied.master2droitprive@univ-paris1.fr).





© Image par Pascal Levy

# Droit public - Droit des collectivités territoriales

Le Master 2 Droit des collectivités territoriales est destinée tout d'abord à acquérir un ensemble de connaissances nécessaires à tout juriste de droit public. Il vient spécialisé les étudiants après l'acquisition des connaissances de droit public générale. Les matières de spécialisation portent sur le droit de la fonction publique, le droit de l'urbanisme, le droit public des contrats, le droit public économique, le droit des collectivités territoriales et les finances locales. Au cours de cette seconde année, les étudiants du Master 2 Droit des collectivités territoriales acquièrent les compétences professionnelles pour travailler avec ou au sein de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale.

### LE PUBLIC CONCERNÉ

Le Master 2 en droit public est destiné à accueillir les étudiants qui en M1, auront suivi les parcours droit des affaires et droit public. L'obtention du diplôme implique la présence des étudiants une semaine par semestre. Ils doivent en outre suivre et participer à des webconférences à distance une fois par semaine durant toute l'année universitaire.

### L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Laetitia Janicot, professeur des Universités.

### LES ENSEIGNEMENTS

Les cours sont dispensés à la fois en présentiel (deux semaines de cours obligatoires), à distance (supports écrits et vidéos, plateforme de travail) et en présentiel à distance (conférences interactives obligatoires toutes les semaines).

Les enseignements sont répartis, d'une part, en cours fondamentaux répondant aux logiques propres d'enregistrement et d'organisation propres à l'IED et, d'autre part, en séminaires répondant aux logiques d'animation à distance actuellement en vigueur au sein des Masters 2 de l'EDS.

Il est possible de faire ce master 2 sous deux années.

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le programme de l'examen est, dans chaque discipline, celui enseigné en cours d'année à l'IED. Les sujets sont choisis par les professeurs et enseignants de l'Institut.

L'examen de fin d'année pour les étudiants ayant effectué leur scolarité à l'IED comporte une seule session. La session unique de l'examen a lieu en avril.

Les épreuves des enseignements fondamentaux sont des épreuves écrites d'une durée maximum de 3 heures. Pour les autres enseignements, les étudiants ont à subir des épreuves orales ou des interrogations écrites, d'une heure de mêmes modalités pour l'ensemble des étudiants<sup>1</sup>.

## LE PROGRAMME

Les étudiants choisissent 4 modules parmi les 5 annuels. Ils devront également suivre les modules obligatoires des autres unités d'enseignements.

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)                                | Volume horaire | Info RCC  |           |
|--|----------------|-----------|-----------|
|  |                | Coef.     | ECTS      |
| <b>Semestre 3</b>  |                |           |           |
| Unité d'enseignement 1   |                | 4         | 8         |
| Droit de l'intercommunalité  | 12,5           | 2         | 4         |
| Droit des institutions locales   | 12,5           | 2         | 4         |
| Unité d'enseignement 2   |                | 2         | 8         |
| Comptabilité et gestion financière locale  | 12,5           | 2         | 4         |
| Fiscalité locale   | 12,5           | 2         | 4         |
| Unité d'enseignement 3 : 4 modules à choisir                                     |                | 4         | 8         |
| Contentieux électoraux et Déontologie des Affaires publiques                     | 12             | 1         | 2         |
| Droit de la commande publique  | 12             | 1         | 2         |
| Droit de la fonction publique territoriale                                       | 12             | 1         | 2         |
| Droit du Domaine des collectivités   | 12             | 1         | 2         |
| Nouvelles technologies de l'information et de la Communication des Collectivités | 12             | 1         | 2         |
| Unité d'enseignement 4 : Séminaire méthodologique                                |                | 3         | 6         |
| Méthodologie des Concours administratifs   | 20             | 3         | 6         |
| <b>Total</b>   | <b>118</b>     | <b>13</b> | <b>30</b> |

1. conformément à l'article 18 al. 11 de l'arrêté du 9 avril 1997

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)                                | Volume horaire | Info RCC  |           |
|--|----------------|-----------|-----------|
|  |                | Coef.     | ECTS      |
| <b>Semestre 4</b>  |                |           |           |
| Unité d'enseignement 1   |                | 4         | 8         |
| Action et politiques sociales des collectivités                                  | 12,5           | 2         | 4         |
| Politiques publiques locales comparées ou Histoire comparée des libertés locales | 12,5           | 2         | 4         |
| Unité d'enseignement 2   |                | 4         | 8         |
| Droit de l'action économique locale  | 12,5           | 2         | 4         |
| Mode de gestion des services publics locaux                                      | 12,5           | 2         | 4         |
| Unité d'enseignement 3 : 4 modules à choisir                                     |                | 4         | 8         |
| Administration territoriale de l'État  | 12             | 1         | 2         |
| Collectivités territoriales et coopération européenne                            | 12             | 1         | 2         |
| Contrôle financier des collectivités   | 12             | 1         | 2         |
| Libertés et sécurités publiques locales  | 12             | 1         | 2         |
| Urbanisme, Aménagement et Développement durable des territoires                  | 12             | 1         | 2         |
| Unités d'enseignement 4 : Rapport ou mémoire                                     |                | 3         | 6         |
| Rapport de stage ou mémoire  | 0              | 3         | 6         |
| <b>Total</b>   | <b>98</b>      | <b>13</b> | <b>30</b> |
| Total annuel   | 216            | 26        | 60        |
|  | 216            |           |           |

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

L'objectif du Master 2 Droit public est de former en deux années les étudiants aux métiers ayant un lien avec l'administration locale. Cette formation répond à une forte demande de la pratique et offre de nombreux débouchés. Les diplômés du Master 2 devraient en effet être recrutés dans des structures très différentes :

- en tant que juriste au sein des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale (service juridique, DRH, services marchés, service urbanisme). Les étudiants peuvent être recrutés en tant qu'agent contractuel ou en tant que fonctionnaire. Le Master prépare en effet aux concours administratifs de la fonction publique territoriale (attaché et administrateur territorial) ;
- en tant que juriste au sein d'entreprises ou de cabinets de conseils auprès des collectivités territoriales ou plus généralement des collectivités publiques ;
- au sein de cabinets d'avocat qui travaillent avec les collectivités locales et plus généralement publique.

## L'INSCRIPTION

Les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master 2.

Les étudiants qui désirent s'inscrire doivent s'adresser au secrétariat pour procéder d'abord à **l'inscription administrative**. L'admission en master 2 se fait sur dossier, suivi d'un entretien. Au moment des candidatures, les candidats devront fournir au minimum leurs notes de 1<sup>er</sup> semestre de Master 1. Ils devront ensuite compléter leur dossier dès qu'ils auront reçu leurs notes de 2<sup>nd</sup> semestre, fin juin, avant la finalisation des sélections par le comité.

Une fois l'inscription administrative enregistrée et la carte d'étudiant obtenue, les étudiants devront s'informer des modalités de l'inscription pédagogique en consultant le site Internet de l'Institut <https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr>- rubrique « s'inscrire ».

**Les inscriptions pédagogiques** à l'IED commencent mi-octobre, elles comportent une réunion d'information avec un enseignant de l'Institut.

**Tarif moyen** : Les étudiants désirant s'inscrire doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire aux frais pour les supports de cours distincts d'une formation classique (audio, vidéo...) de 1000 euros pour chaque année d'étude.

## LES CONTACTS

Vous pouvez contacter l'IED à [ied.master2droitpublic@univ-paris1.fr](mailto:ied.master2droitpublic@univ-paris1.fr)

# Droit international, européen et comparé

Prenant acte du mouvement continu d'internationalisation du droit dans quasiment chacune de ses branches, le Master droit international, européen et comparé vise à former des juristes qui disposent à la fois d'une connaissance approfondie en droit international général et d'une compréhension éclairée des cultures juridiques étrangères. Munis des outils traditionnels en droit international public comme privé et dotés d'une sensibilité accrue à la pluralité des ordres juridiques, les étudiants issus du Master pourront contribuer à l'élaboration de solutions qui répondent aux grands défis de notre époque.

### OBJECTIFS

À partir du constat du haut degré de connectivité et d'interdépendance entre les différentes aires politiques, juridiques, culturelles, économiques dans le monde, le Master IED Droit international, européen et comparé se veut original dans le paysage des formations en droit international. En effet, la formation qu'il propose s'appuie sur deux analyses qui en conditionnent les objectifs.

En premier lieu, la distinction entre droit international public et droit international privé s'érode de plus en plus dans des domaines-clés tels que l'immigration, l'environnement, le travail, la santé, pour ne donner que quelques exemples. En pratique, un problème concret qui doit être traité au plan international nécessite également très souvent une combinaison d'expertises en droit public et en droit privé. Pour faire face à cette transition, les juristes internationalistes doivent disposer d'une connaissance suffisamment large et solide concernant l'état actuel de ces différentes branches du droit international. Le Master propose donc des enseignements fondamentaux, non seulement en droit positif, mais également en théorie et en histoire du droit, pour former des juristes qui seront en mesure d'inventer de nouvelles solutions au regard des besoins de plus en plus pressants de la communauté internationale.

En second lieu, ces grands enjeux contemporains en droit international conduisent le Master à la valorisation de la méthode d'apprentissage par objet, ou mieux, par problème. Avec un regard tourné vers l'avenir, le Master a pour objectif de former des juristes qui savent repérer et affronter les nouveaux problèmes dans la société. Les qualités de problématisation, de documentation, d'argumentation et de négociation sont en effet au cœur de la formation, laquelle porte sur le commerce international, le changement climatique, la santé publique etc. En outre, le Master vise également à multiplier l'offre pédagogique en droit comparé, avec l'objectif d'ouvrir de nouveaux horizons à la fois scientifiques et pratiques, indispensables pour la bonne compréhension du devenir contemporain du droit international.

## **LE PUBLIC CONCERNÉ**

Le Master 2 en droit international, européen et comparé est destiné à accueillir les étudiants qui en M1, auront suivi les parcours droit des affaires et droit international, européen et comparé, français ou étranger. Une maîtrise suffisante du français et de l'anglais est nécessaire pour suivre les enseignements. La sélection se fait sur dossier. La formation est ouverte aux étudiants en formation continue, après examen du dossier.

## **L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT**

Etienne Pataut, Professeur des Universités.

## **LES ENSEIGNEMENTS**

Les cours sont dispensés à la fois en présentiel (deux semaines de cours obligatoires), à distance (supports écrits et vidéos, plateforme de travail) et en présentiel à distance (conférences interactives obligatoires toutes les semaines).

## **CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

Le programme de l'examen est, dans chaque discipline, celui enseigné en cours d'année à l'IED. Les sujets sont choisis par les professeurs et enseignants de l'Institut.

L'examen de fin d'année pour les étudiants ayant effectué leur scolarité à l'IED comporte une seule session. La session unique de l'examen a lieu en avril.

Les épreuves des enseignements fondamentaux sont des épreuves écrites d'une durée maximum de 3 heures. Pour les autres enseignements, les étudiants ont à subir des épreuves orales ou des interrogations écrites, d'une heure de mêmes modalités pour l'ensemble des étudiants<sup>1</sup>.

---

1. conformément à l'article 18 al. 11 de l'arrêté du 9 avril 1997

## LE PROGRAMME

Les étudiants choisissent 4 modules parmi les 5 annuels. Ils devront également suivre les modules obligatoires des autres unités d'enseignements.

| Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)                                   | Volume horaire |          | Info RCC  |           |
|---|----------------|----------|-----------|-----------|
|   | CM**           | TD*      | Coef.     | ECTS      |
| <b>Semestre 1</b>   |                |          |           |           |
| Unités d'enseignement 1: Cours fondamentaux   |                |          | 9         | 15        |
| Droit du commerce international   | 18             | 0        | 3         | 5         |
| Droit international économique  | 18             | 0        | 3         | 5         |
| Droit privé comparé   | 18             | 0        | 3         | 5         |
| Unités d'enseignement 2 : 4 modules à choisir                                       |                |          | 8         | 12        |
| <i>Business and Human Rights</i>  | 14             | 0        | 2         | 3         |
| Droit international de la santé   | 14             | 0        | 2         | 3         |
| Droit international de la concurrence   | 14             | 0        | 2         | 3         |
| Droit fiscal international  | 14             | 0        | 2         | 3         |
| Propriété intellectuelle : Approche internationale et comparée                      | 14             | 0        | 2         | 3         |
| Introduction aux systèmes de droits africains                                       | 14             | 0        | 2         | 3         |
| Unités d'enseignement 3 : Séminaire méthodologique                                  |                |          | 1         | 3         |
| Recherche approfondie et méthode pour rédiger un mémoire en droit/ film ou un audio | 12             | 0        | 1         | 3         |
| <b>Total</b>  | <b>122</b>     | <b>0</b> | <b>18</b> | <b>30</b> |

|  |            |          |           |           |
|--|------------|----------|-----------|-----------|
| <b>Semestre 2</b>  |            |          |           |           |
| Unités d'enseignement 1: Cours fondamentaux                                  |            |          | 8         | 12        |
| Droit privé comparé  | 18         | 0        | 3         | 4         |
| Droit international public approfondi  | 18         | 0        | 3         | 4         |
| Protection régionale comparée des droits de l'Homme                          | 18         | 0        | 3         | 4         |
| Unités d'enseignement 2 : 4 modules à choisir                                |            |          | 8         | 12        |
| Droit des investissements  | 14         | 0        | 2         | 3         |
| Arbitrage international  | 14         | 0        | 2         | 3         |
| Mobilité européenne et internationale des personnes                          | 14         | 0        | 2         | 3         |
| Le droit à l'épreuve du changement climatique                                | 14         | 0        | 2         | 3         |
| Globalisation and social justice   | 14         | 0        | 2         | 3         |
| Introduction aux droits asiatiques   | 14         | 0        | 2         | 3         |
| Unités d'enseignement 3 : Rapport ou mémoire                                 |            |          | 3         | 6         |
| Rapport de stage ou mémoire ou réalisation d'un film ou d'un audio en groupe |            | 0        | 3         | 6         |
| <b>Total</b>   | <b>110</b> | <b>0</b> | <b>20</b> | <b>36</b> |
| <b>Total annuel</b>  | <b>232</b> | <b>0</b> | <b>38</b> | <b>66</b> |
|  | 232        |          |           |           |



## LA POURSUITE D'ÉTUDES

L'objectif du Master 2 Droit droit international, européen et comparé est de former aux métiers suivants :

- Cabinets d'avocats
- Services juridiques dans le secteur privé (entreprises, organisations non-gouvernementales)
- Carrières dans la fonction publique internationale (organisations internationales et européennes ; juridictions internationales)
- Carrières dans la fonction publique française (Ministères, Conseillers, Magistrats, Enseignants-Chercheurs)

## L'INSCRIPTION

Les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master 2.

Les étudiants qui désirent s'inscrire doivent s'adresser au secrétariat pour procéder d'abord à **l'inscription administrative**. L'admission en master 2 se fait sur dossier, suivi d'un entretien. Au moment des candidatures, les candidats devront fournir au minimum leurs notes de 1<sup>er</sup> semestre de Master 1. Ils devront ensuite compléter leur dossier dès qu'ils auront reçu leurs notes de 2<sup>nd</sup> semestre, fin juin, avant la finalisation des sélections par le comité.

Une fois l'inscription administrative enregistrée et la carte d'étudiant obtenue, les étudiants devront s'informer des modalités de l'inscription pédagogique en consultant le site Internet de l'Institut <https://droit-ied.panthonsorbonne.fr>- rubrique « s'inscrire ».

**Les inscriptions pédagogiques** à l'IED commencent mi-octobre, elles comportent une réunion d'information avec un enseignant de l'Institut.

**Tarif moyen** : Les étudiants désirant s'inscrire doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire aux frais pour les supports de cours distincts d'une formation classique (audio, vidéo...) de 1000 euros pour chaque année d'étude.

## LES CONTACTS

Vous pouvez contacter l'IED à [ied.master2droitinternational@univ-paris1.fr](mailto:ied.master2droitinternational@univ-paris1.fr)

# Diplôme universitaire (DU)

## Transformation numérique du droit

La transition numérique influence, aujourd'hui, de nombreux secteurs d'activité, dont les entreprises et les administrations. Afin d'accompagner ces acteurs dans leur transformation, le législateur adopte des normes – tant européennes que françaises – qui renforcent le rôle des juristes. Ainsi, de plus en plus de textes requièrent des connaissances juridiques pour mettre en œuvre une démarche de conformité, définir une gouvernance des données, concevoir une approche d'intelligence juridique, voire déployer du *Legal Design*. Ce Diplôme universitaire se veut être la boîte à outils du juriste augmenté, au cœur des transitions numérique et juridique.

### LE PUBLIC CONCERNÉ

Ouvert aux étudiants et aux juristes titulaires d'un master 1 de droit, ce DU dispense un ensemble d'enseignements assurés tant par des professionnels du droit (universitaires, magistrats, avocats, juristes d'entreprise, rédacteurs de lois et décrets, etc.) que par des experts de la transformation numérique (directeur des systèmes d'information, chef de projets, consultant, etc.).

La diversité de l'enseignement permet d'aborder à la fois les enjeux relatifs à la transformation numérique (protection des données à caractère personnel (RGPD), règlement sur l'intelligence artificielle, chaînes de blocs (*BlockChain*), gouvernance des données) et ceux relatifs à la transition juridique (notamment la légistique, la normologie et l'ontologie). En outre, cette formation a pour finalité d'accompagner l'étudiant dans son insertion professionnelle, notamment par les savoir-être (*Soft Skills*), l'habileté numérique (*Digital Skills*) ou en lui permettant de découvrir la gestion et le mode projet.

Ce diplôme permet aux juristes de mieux connaître et de mieux appréhender leur environnement (en incorporant également du droit comparé et la comparaison avec la *Common Law*), notamment en ce qui concerne le rôle des professionnels du droit dans la transformation numérique de l'activité économique, les nouveaux métiers émergents (*Legal Operation*, Intelligence juridique, etc.).

Les étudiants concernés, titulaires d'un M1 en droit, peuvent présenter leur candidature.

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Chantal DONZEL, Directrice du diplôme et Maître de conférences à l'École de Droit de la Sorbonne et Bertrand CASSAR, Docteur en droit et Secrétaire général du diplôme.

### LES ENSEIGNEMENTS

Les cours du DU ont lieu en distanciel, une à deux fois par semaine (en soirée), ainsi qu'un samedi par mois.

### CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les étudiants effectuant leur scolarité à l'IED passent l'examen organisé par l'Institut. Cet examen comporte des épreuves écrites et des épreuves orales.

Le programme de l'examen est, dans chaque discipline, celui enseigné en cours d'année à l'IED. Les sujets sont choisis par les professeurs et enseignants de l'Institut.

## LE PROGRAMME

Les étudiants doivent suivre tous les enseignements. Le diplôme universitaire est composé de trois modules, à savoir :

- Transformation numérique en droits interne et international ;
- Transition juridique ;
- Grand oral.

Le premier module décrit le phénomène économique de la transformation numérique, notamment auprès du monde du droit. Il est composé d'un cours relatif à l'évolution du droit, la transformation numérique et les *LegalTech* (15h), d'un cours dédié à l'informatique, le droit et la justice (20h), ainsi que de plusieurs matières relatives aux droits français, européen et international, abordant notamment la Common Law et du droit comparé, afin de mettre en lumière ce phénomène mondial.

Le deuxième module est relatif à la transition juridique et initie les étudiants à la légistique (5h), à l'élaboration des normes et les études d'impact, ainsi qu'à la normologie en prenant en considération les enjeux de la qualité de loi et des répercussions sur l'économie globale. Ce module est complété d'autres matières prenant en considération tant l'influence du législateur et de la mise en œuvre de processus de conformité que celle relative au numérique dans l'écriture de la norme et la diffusion de textes législatifs et réglementaires.

Le troisième module a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant en lui apportant une vision macroscopique des différents enjeux relatifs et en lui permettant d'appréhender l'écosystème actuel. Différentes notions sont ainsi abordées, à l'instar des savoir-être professionnels (*Soft Skills*), de l'habileté numérique (*Digital Skills*), de la gestion de projet, du *Legal Design*, de la recherche documentaire en ligne, de la veille juridique, du *knowledge management*, de la gouvernance des données, de la protection des données à caractère personnel, de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle, des nouveaux métiers du droit ainsi que de l'innovation dite légale et juridique.

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

Ce diplôme n'est pas un diplôme national, il s'agit d'un complément de formation professionnelle ou universitaire.

## L'INSCRIPTION

Pour candidater, les étudiants doivent avoir un Master 1 ou équivalent. Les sélections se font sur dossier. Pour cela le dossier sera à déposer sur eCandidat en mai.

Une fois l'inscription administrative enregistrée et la carte d'étudiant obtenue, les étudiants devront contacter le secrétariat pour inscription pédagogique.

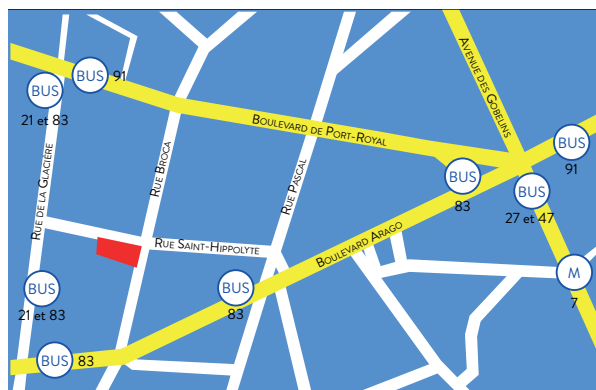
Les étudiants désirant s'inscrire en formation initiale doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire de 687 €.

## LES CONTACTS

Vous pouvez contacter l'IED au 0187 0250 98 ou par mail à [IEDdudei@univ-paris1.fr](mailto:IEDdudei@univ-paris1.fr)

# Les contacts

Pour tout renseignement complémentaire, les bureaux de l'IED sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14 heures à 17h00.



**Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**  
**Centre Port-Royal René Cassin**  
**17 rue Saint-Hippolyte – 75013 Paris**

|                        |                           |
|------------------------|---------------------------|
| <b>Métro</b>           | <b>Bus</b>                |
| Ligne 7 – Les Gobelins | Lignes 21, 27, 38, 83, 91 |
| Ligne 6 – Glacière     |                           |

## ACCUEIL

Téléphone : 0187025106 / 0187025098 /  
 0187025182 / 0187025092

Mail : [IED@univ-paris1.fr](mailto:IED@univ-paris1.fr)

## CAPACITÉ

Téléphone : 0187025106

Mail : [IEDcapa@univ-paris1.fr](mailto:IEDcapa@univ-paris1.fr)

CNED : 0549499494 ou sur internet ([www.cned.fr](http://www.cned.fr)).

## Licence 1

Téléphone : 0187025083

Mail : [IEDdeug1@univ-paris1.fr](mailto:IEDdeug1@univ-paris1.fr)

## Licence 2

Téléphone : 0187025089

Mail : [IEDdeug2@univ-paris1.fr](mailto:IEDdeug2@univ-paris1.fr)

## Licence 3

Téléphone : 0187025121

Mail : [IEDlic@univ-paris1.fr](mailto:IEDlic@univ-paris1.fr)

## Master 1 (affaires, privé, public, DIEC)

Téléphone : 0187025095

Mail : [IEDmaster1@univ-paris1.fr](mailto:IEDmaster1@univ-paris1.fr)

## MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES APPROFONDI

Téléphone : 0187025081

Mail : [master2affaires@univ-paris1.fr](mailto:master2affaires@univ-paris1.fr)

## MASTER 2 DROIT PRIVÉ

Mail : [ied.master2droitprive@univ-paris1.fr](mailto:ied.master2droitprive@univ-paris1.fr)

## MASTER 2 DROIT PUBLIC

Mail : [ied.master2droitpublic@univ-paris1.fr](mailto:ied.master2droitpublic@univ-paris1.fr)

## MASTER 2 DROIT INTERNATIONAL (DIEC)

Mail : [ied.master2droitinternational@univ-paris1.fr](mailto:ied.master2droitinternational@univ-paris1.fr)

## DU

Téléphone : 0187025098

Mail : [IEDdudei@univ-paris1.fr](mailto:IEDdudei@univ-paris1.fr)



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**  
INSTITUT D'ÉTUDES À DISTANCE  
DE L'ÉCOLE DE DROIT DE LA SORBONNE